



ACTION DE BROYAGE DES DECHETS VERTS

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**Syctom du Loire Beconnais et Ses
Environs**

2 Place de la Mairie

www.syctomduloirebeconnais.com

GERGAUD

Gaëtane

Pays de la Loire

gaetane.gergaud@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ADMINISTRATION PUBLIQUE, DECHETS VERTS, BROYEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le tonnage des déchets verts est en augmentation en déchèterie.

L'augmentation est accentuée par les conditions météo et la mise en place de bennes "déchets verts" sur trois communes de mars à novembre.

Le tonnage en 2012 des déchets verts (déchèterie + bennes mises à disposition) était de 772 tonnes sur cette communauté de communes.

Soit un ratio de 75,68 kg / habitant en 2012 alors que l'année précédente le ratio s'élevait à 67,34 kg / habitant.

Depuis 2008, le Syctom s'est engagé dans l'opération de compostage individuel. La promotion du compostage a pour but de diminuer le volume des déchets verts et biodéchets. Cette sensibilisation permet d'appréhender la gestion des déchets au sein des foyers. La déchèterie ne doit pas être la solution prioritaire.

Le Syctom gère une plateforme de compostage.

Les déchets verts collectés au sein des déchèteries et des trois bennes "déchets verts" sont compostés sur le site du Syctom.

Le compost obtenu est ensuite vendu aux particuliers et agriculteurs.

Pour aller plus loin, le Syctom s'est intéressé aux acteurs du territoire afin de mettre en place un éventuel partenariat.

Ce partenariat avait pour but de sensibiliser sur les déchets verts et d'utiliser dans le cadre du broyage le produit obtenu.

L'ESAT présent sur le territoire permet à quelques travailleurs handicapés d'avoir une activité professionnelle. La diversité de ses activités offre des prestations tant auprès des particuliers que des entreprises sur le secteur des espaces-verts, de la sous-traitance et de la menuiserie.

Pour compléter ses activités liées au thème de la nature, l'ESAT a créé un atelier de broyage de végétaux dont le produit (BRF) peut servir d'amendement ou de paillage pour le jardin. Pour assurer cette prestation, l'établissement est équipé d'un broyeur mobile.

En 2012, le Syctom s'est associé à l'ESAT afin d'expérimenter le broyage des déchets verts des services techniques communaux.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

_ Étude de l'opportunité et des possibilités de broyage à domicile avec le partenariat d'acteurs locaux :

- usage pour les services techniques communaux
- usage pour les particuliers

Résultats quantitatifs:

_ démarrage fin 2012 :

- 32 heures

_ début 2013 :

- 21 heures

TOTAL :

_ avant broyage environ 500 m³

_ après broyage environ 90 m³

Résultats qualitatifs :

Les services techniques communaux sont très satisfaits de l'action de broyage. Ils stockent les déchets verts puis font appel au Syctom pour définir une date d'intervention. Le produit obtenu est de bonne qualité et est utilisé comme paillage pour les espaces verts.

L'ESAT est satisfait du partenariat, nous avons revu certains problèmes rencontrés au démarrage de l'action.

L'expérimentation avait une durée d'un an. Les élus décideront de la reconduction ou non de l'action.

MISE EN OEUVRE

Planning:

_ début 2012 :

- rencontre avec le directeur adjoint de l'ESAT
- échange sur un possible partenariat pour la mise en place des actions de broyage
- actions de broyage des déchets verts : services communaux, étendre aux usagers...

_ juin 2012 :

- délibération d'un partenariat entre le Syctom et l'ESAT (expérimentation d'un an)

_ octobre 2012 :

- signature de la convention de partenariat

_ novembre 2012

- démarrage des actions de broyage

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

- la mise en service est entièrement gérée par l'ESAT :

- le transport,
- l'action de broyage (entretien, maintenance...)
- la mise à disposition du personnel

- la gestion du planning de réservation est gérée par le Syctom :

- enregistrement de la demande,
- réalisation des plannings,
- présence sur site au démarrage et suivi si problème,

- utilisation du broyat par les services techniques communaux

Moyens financiers :

- prestation financée par le syndicat (45€ / h)

le coût intègre la mise à disposition des travailleurs de l'ESAT, le broyeur, le trajet.

- subvention ADEME pour le programme local de prévention

Moyens techniques :

- un broyeur + véhicule

_ deux travailleurs et un éducateur

Partenaires mobilisés :

- _ Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT local)
- _ commission prévention
- _ services techniques de l'ensemble des communes adhérentes

VALORISATION

Facteurs de réussite :

L'action peut être reproduite avec une association locale ou une structure possédant un broyeur.

La prestation peut être facturée par l'utilisateur ou le porteur du projet peut financer la prestation.

Difficultés rencontrées :

Mise en avant d'un acteur local et de sensibilisation des acteurs des espaces verts à la gestion de leur déchet.

Recommandations éventuelles:

- _ les difficultés rencontrées :
 - les essences ne sont pas toutes faciles à broyer,
 - bien définir au préalable avec les services techniques quel type de branchage peut être intégré,
 - lieu de regroupement des branchages, accessibilité pour le broyeur

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.